

PUBLIÉ LE 10/07/2024 - MIS À JOUR LE 29/07/2024



Les beaux jours arrivent... alors que devez-vous savoir sur l'utilisation de vos produits de santé en été ?

PRÉVENTION - #UNETÉSANSOUCIS

Actualisation du 29/07/2024

Suite au déclenchement de la vigilance météorologique orange (alerte canicule) dans certains départements, nous vous rappelons que des informations concernant le bon usage et la conservation des produits de santé sont disponibles dans la page dédiée « [Votre traitement en cas de fortes chaleurs](#) ».

- [Consultez la carte Météo France pour identifier les départements concernés](#)

Lorsqu'il fait chaud, que le soleil brille, vous pensez évidemment à vous hydrater, à vous protéger du soleil, à ne pas faire trop d'activité physique... mais pensez-vous à vos médicaments et vos dispositifs médicaux ?

Avec la multiplication des vagues de chaleur, il est essentiel de connaître les précautions à prendre avec ses traitements à ces moments.

En effet, certains médicaments peuvent aggraver les effets de la chaleur sur votre organisme : accentuer une déshydratation, augmenter la température du corps, gêner le bon fonctionnement des reins...

Pour d'autres médicaments, ou pour des dispositifs médicaux (comme les bandelettes de glycémie par exemple), ce sera leur efficacité qui sera réduite par la chaleur.

Certains médicaments, dits photosensibilisants, seront eux responsables de réactions sur la peau lors de l'exposition au soleil.

La chaleur peut aussi nécessiter des modalités de conservation particulière de vos traitements.

Alors, le premier réflexe quand vous prenez un médicament ou utilisez un dispositif médical, c'est de demander à conseil à votre médecin, votre pharmacien, votre sage-femme ou votre infirmier.

Pour tout savoir, consultez notre page dédiée :



Produits de santé en été